

DÉLIBÉRATION N°DL20250003 DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU MARDI 11 FÉVRIER 2025**

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 31/01/2025 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 23 présents, 12 absents représentés, 4 absents non représentés, à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT (jusqu'à 23h50) ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 00h05) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET (à compter de 18h50) ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU (à compter de 18h57) ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Raphaël BERNOU (à compter de 18h38) ; Mme Dudu TOPALOGU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER (à compter de 18h37) ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT (à compter de 19h37) ; M. Romain PIPIER (à compter de 18h48) ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY (à compter de 18h45)

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT a donné procuration à Mme Florence VANELLE (à compter de 23h50) ; Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Pierre-Mary DESHAYES (à compter de 00h05) ; M. Yves ALAMERCERY a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE ; M. Jean-Marc LAVAL a donné procuration à M. Pierre DECLINE ; M. Philippe PARET a donné procuration à Mme Aline MOUSEGHIAN (jusqu'à 18h50) ; Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 18h57) ; Mme Aba CIPRIANI a donné procuration à Mme Sandrine FRANÇON ; M. Raphaël BERNOU a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (jusqu'à 18h38) ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h37) ; Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY ; Mme Juliette BOULLIAT a donné procuration à Mme Dudu TOPALOGU

ABSENTS

M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER (jusqu'à 18h37) ; M. Romain PIPIER (jusqu'à 18h48) ; Mme Michelle DUVERNAY (jusqu'à 18h45)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) - ACTUALISATION AU BUDGET PRIMITIF 2025

M. Régis CADEGROS expose ce qui suit :

Par délibération n°DL20230003 du 30 janvier 2023, le conseil municipal a voté une autorisation de programme (AP) et crédits de paiement (CP) n°1050, comprenant les 8 opérations d'amélioration du cadre de vie ci-dessous :

- L'église Notre Dame
- L'Hôtel Dieu
- La Chapelle des Maristes
- Le complexe sportif Vincendon
- Le centre social du Creux
- L'école du Chatelard
- L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- Les abords Nord de Novaciéries.

La commune souhaite continuer à réaliser des projets d'envergure, tout en s'adaptant aux contraintes économiques nationales actuelles.

Dans cette optique, et afin de tenir compte de l'avancement des opérations, il convient de modifier cette AP/CP comme suit :

LIBELLE OPERATION	CA 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	TOTAL
EGLISE NOTRE DAME	0	620 000			620 000
HOTEL DIEU	509 008	1 504 000	3 000 000	916 000	5 929 008
CHAPELLE DES MARISTES	51 577				51 577
COMPLEXE VINCENDON	621 540	75 000	700 000	463 400	1 859 940
CENTRE SOCIAL DU CREUX	47 935	340 000	1 260 000		1 647 935
ECOLE DU CHATELARD	157 730	1 650 000	410 000		2 217 730
ACCESSIBILITE PERSONNE MOBILITE REDUITE	143 879	50 000	0	150 000	343 879
ABORDS NORD DE NOVACIERIES	0	125 000	54 000	30 000	209 000
MONTANT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT	1 531 670	4 364 000	5 424 000	1 559 400	12 879 070

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 29 voix pour,

9 abstentions

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIERRE ; Mme Nathalie ROBERT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Michelle DUVERNAY ; Mme Stéphanie CALACIURA

DÉCIDE :

- **de modifier** l'autorisation de programme et des crédits de paiement (AP/CP) n°1050 AMELIORATION DU CADRE DE VIE, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, pour la période 2023 à 2026.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 12/02/2025



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne